

Le plan lumière

Sylvie Tremblay

Numéro 72, printemps 1997

Vieux-Montréal

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16958ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, S. (1997). Le plan lumière. *Continuité*, (72), 42–42.

LE PLAN • \ Lumière

Le plan Lumière constitue un projet tout à fait novateur au Québec. Il propose

la lumière comme matériau de mise en valeur dans la réalisation des travaux d'aménagement du patrimoine architectural des quartiers anciens. Il allie l'éclairage fonctionnel de rues à la mise en lumière architecturale pour faire ressortir les richesses patrimoniales des lieux.

par Sylvie Tremblay

Depuis la mise sur pied des structures de consultation dans le Vieux-Montréal, le manque d'éclairage refait surface chaque automne. Comme si, chaque année, le Vieux-Montréal était plongé dans le noir d'octobre à avril. Mais tout éclairer, c'est comme ne rien faire.

L'objectif du plan Lumière est d'abord d'identifier et de sélectionner les attraits du paysage qui composeront le nouveau visage nocturne du Vieux-Montréal. Attirer et orienter le public, amener celui-ci à redécouvrir les richesses du quartier historique et le sécuriser grâce à un éclairage adéquat auront des effets positifs sur le développement économique et la vocation du Vieux-Montréal. Le principe directeur: l'illumination de la frange du quartier et des bâtiments, l'éclairage des huit grands axes de pénétration, des repères verticaux (bâtiments institutionnels, clochetons, tourelles, dômes), des ensembles autour des places publiques, des monuments et des quatre bornes d'entrée. Les projets prioritaires soumis pour approbation en 1997 sont: la place Jacques-Cartier, le front de fleuve (rue de la Commune), la place d'Armes, les rues Saint-Sulpice et Saint-Pierre, la Cité administrative, les bâtiments repères en fond de perspectives, la rue Saint-Jacques (en partenariat privé), les accès au Vieux-Montréal et la place d'Youville.

Le succès d'un tel projet repose, comme en fait foi l'expérience lyonnaise retenue

comme exemple, sur la volonté politique et l'adhésion de la population, mais également sur un partenariat financier entre les secteurs public et privé. La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont prévu un budget global d'environ 5,8 millions de dollars.

UN PREMIER PROJET

Le choix de la rue Saint-Paul comme projet pilote allait de soi. Cette rue commerciale principale de quartier est l'armature piétonne privilégiée, même en hiver, à cause de son étroitesse, de son parcours sinueux et de son attrait.

L'objectif du projet est triple: faire découvrir à longueur d'année le parcours de la rue Saint-Paul, de McGill à Berri, comme rue pittoresque, préserver la qualité architecturale des bâtiments lors de l'installation des appareils et la qualité de vie des résidents par le contrôle de l'éclairage.

On a donc combiné à l'éclairage public la mise en lumière d'une vingtaine de bâtiments, témoins de différentes époques, qui jalonnent le parcours. Les lampadaires en applique murale et les projecteurs sont installés au-dessus des corniches de rez-de-chaussée. Le câblage électrique se veut discret.

Ce premier projet augure bien ce que pourrait devenir le Vieux-Montréal sous les feux du plan Lumière.

Sylvie Tremblay est chargée de projet et conseillère en aménagement urbain à la Ville de Montréal



Rue Saint-Paul, premier projet réalisé dans le cadre du plan Lumière
Photos: Michel Saint-Martin



De gauche à droite: Sylvie Tremblay, Michèle Gauthier, Aurèle Cardinal, Gilles Arpin, Yves Pépin, Guy Pelletier et Serge Plante